

Edition Eté 2022

magazine municipal  
**#Grimaudmag**





## Pratique

Pour contacter les services municipaux, vous pouvez vous rendre en mairie ou dans les services décentralisés aux heures ouvrables. Pour connaître les périodes d'ouverture au public, vous pouvez téléphoner au **04 94 55 69 00** ou écrire via le formulaire de contact du site internet de la mairie.

Pour contacter les élus, vous pouvez joindre le cabinet du maire du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 par téléphone au **04 94 55 69 19**.

**Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00 en mairie.**

MAGAZINE D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE DE GRIMAUD  
Edition Été 2022

Directeur de la publication :  
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :  
Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur  
de cabinet avec la collaboration des  
services municipaux.

Crédits photographiques :  
Marion AGNES  
Cyril CARPENTIER  
Office de tourisme de Grimaud

Conception graphique :  
Ideogram design

Impression :  
Azur Impression



Dans le cadre du  
développement durable,  
notre imprimeur respecte  
les normes PEFC®

Reproduction, même partielle, des  
textes et photographies rigoureusement  
interdite.

## LABELS

«Grimaud, commune labellisée»



# Le sommaire du Grimaud mag

## Édition été 2022

Edito	P03
En bref	04 / 05
Environnement	06 / 07
Plages	08
Port Grimaud	09
Vie municipale	10
Finances	11
Evènements	12 / 13
Rétrospective	14 / 15
Culture	16 / 17
ComCom	18
Sports	19
Séniors	20
Jeunesse	21
Vie politique	22
Europe	23
Réunion publique du maire	24

# Gardons le cap !

Grimaudoises, Grimaudois,  
Chers amis et visiteurs,



Dans sa chanson «Soleil» sortie en 1970, Françoise Hardy chantait «soleil je t'aime et pour toujours». Dans le Sud, nous l'aimons notre soleil. L'été est synonyme de bien-être, de vacances et également d'activités économiques. La saison a déjà bien démarré et nos fidèles visiteurs comme les nouveaux curieux sont plus que jamais de retour.

C'est avec plaisir que nous accompagnons ce mouvement tout au long de l'année pour faire vivre la vie économique et la vie culturelle. Après le retour de nos fêtes traditionnelles, c'est une programmation estivale riche dont vous allez bénéficier dans les prochaines semaines : activités sportives, les Grimaldines, ciné au château, festival du rire etc.

Mais que serait le soleil, sans son inséparable amie : la mer. Notre commune possède six kilomètres de plages, que nous protégeons toute l'année, grâce à un entretien écologique. La plage du vieux moulin connaît un réensablement spectaculaire grâce à nos travaux de reconstitution du trait de côte. Ce programme se poursuivra sur nos différentes côtes dans les années à venir. Nos plages sont inclusives grâce à la barrière de sortie de l'eau installée pour nos séniors ou aux installations permettant leurs accès aux personnes en fauteuil roulant. Ce sont ces actions simples mais essentielles pour la cohésion qui nous permettent d'être labellisés «Handiplage».

L'unification des trois entités de Port Grimaud et la nouvelle gestion municipale, permettent également aux plaisanciers, résidents ou de passage, une information plus claire et un service qualitatif pour tous. Avec cette nouvelle étape, dans la vie de Port Grimaud, on peut enfin mettre un terme à l'incertitude qui planait sur son devenir à l'horizon 2025.

Vous êtes très nombreux à saluer cette démarche et cela renforce nos convictions avec toute mon équipe.

Les bruits de pontons sont nombreux, aussi farfelus qu'improbables. A ce titre, je félicite la créativité sans limite de ceux qui n'ont qu'un objectif : détruire par le mensonge le travail réalisé grâce au suffrage universel. Non, nous n'avons pas pour projet de réaliser une capitainerie en marbre blanc, pas plus que je ne vais y faire une tour de contrôle, ni transformer le littoral en Disney Land. Pour ceux qui sont inquiets, ils peuvent venir faire un tour dans le village pour comprendre l'état d'esprit de mes réalisations depuis près de 20 ans... Des travaux sont indispensables pour protéger l'œuvre majestueuse de François Spoerry, ils sont moins fastes que les fausses informations, mais nécessaires : reconfiguration de la digue, restitution de la navigabilité, étude pour la création d'un brise lame pour protéger les quais et les navires, etc. La liste des investissements qui seront arrêtés pour les prochaines décennies sera dressée en toute transparence.

Si la mer est source de plaisir en été, la thématique de l'eau est néanmoins un problème en cette saison. Nos terres sont sèches et nous manquons d'eau. Très tôt, nous avons connu les premiers départs de feu, sans gravité jusqu'à maintenant. Je vous invite à la plus grande prudence et à économiser cette ressource, si indispensable.

Sur mer ou à terre, en musique ou dans le calme, je vous souhaite à tous un excellent été.

**Alain BENEDETTO**  
Maire de Grimaud,

Retrouvez toute mon actualité au quotidien sur facebook : [www.facebook.com/benedettogrimaud/](https://www.facebook.com/benedettogrimaud/)





## Déplacement du Maire à Port Alacati

Le Maire, Alain BENEDETTO, est en déplacement à Port Alacati en Turquie. A l'invitation de Monsieur Yves Spoerry, fils du créateur de Port Grimaud et de Xavier Bohl, architecte-conseil de Port Grimaud, le maire a été convié à découvrir une des autres réalisations de François Spoerry. Cet échange s'inscrit dans une longue relation entre les deux communes. Une première rencontre a eu lieu avec l'ancien maire, créateur du Port, et qui avait découvert le village et Port Grimaud dans les années 80. Il a ensuite rencontré le maire actuel de la commune, Ekrem Oran, pour échanger sur les retours d'expérience sur la valorisation et la préservation de ces créations architecturales.



## Sécurité routière dans les écoles

Les élèves des classes grimaudoises ont été sensibilisés à la sécurité routière. La police municipale est intervenue dans les écoles pour expliquer le code de la route et les bons comportements à adopter. Un moment d'éducation civique pour apprendre les gestes responsables dès le plus jeune âge. Les élèves passionnés ont pu avoir un échange avec nos policiers. Les classes de CP, CE1 et CE2 ont ensuite passé sur le terrain le permis piéton. Les plus grands, CM1 et CM2 ont passé le permis vélo. Une opération réussie grâce aux enseignants, à la police municipale et à nos partenaires, Energy Bikes pour le prêt des casques et des vélos, la Maïf pour les supports pédagogiques et les permis et la maison de la sécurité routière du département pour les malettes pédagogiques (panneaux de signalisation).



## Les commerçants Tropicziens au chevet des sinistrés du feu

Martine LAURE, 1<sup>ère</sup> adjointe, déléguée aux affaires scolaires et sociales, a représenté le maire, Alain BENEDETTO pour réceptionner un chèque de la part de l'association des commerçants de Saint-Tropez. Suite au terrible incendie de l'année dernière, les commerçants et les clients Tropicziens ont souhaité ouvrir une cagnotte pour être solidaires des sinistrés. Un grand merci aux organisateurs de cette cagnotte et aux donateurs. L'intégralité des fonds a été reversée aux sinistrés.

## Nuisance sonore

Le bruit constitue l'une des principales sources d'inquiétude de la population. Qu'il soit source de stress ou bien objet de conflit, il peut poser un problème de tranquillité publique voire peut porter atteinte à la santé. En plus des règles évidentes de savoir vivre en communauté, le bruit est réglementé sur la commune par un arrêté du maire depuis 2016. Ce dernier impose des restrictions supplémentaires.

Entre le 14 juillet et le 31 août, les travaux de terrassement, de construction et tous les travaux bruyants avec des engins de chantiers sont interdits (hors ZA).

Les travaux de bricolage ou de jardinage sont limités entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août entre 8h30 et 12h et 14h30 et 18h30 les jours ouvrables, le samedi entre 9h et 12h et 15h et 18 h30 et uniquement de 10h à 12h le dimanche.



## Système d'alerte à la population

La commune de Grimaud est dotée d'un système d'information et d'alerte, qui permet en cas de survenance d'un événement exceptionnel (inondation, feu, tsunami, catastrophe technologique, etc) d'en informer immédiatement les personnes concernées et de leur indiquer la conduite à tenir (par appel vocal et SMS). S'inscrire à ce système est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel. L'inscription est possible en ligne sur le site internet de la commune. Une opération de distribution de formulaire papier a été organisée au printemps.

N'hésitez pas à joindre la police municipale pour plus d'informations.



## 20 ans de Grimaud Europe

Un public important s'est réuni dans le jardin de Notre-Dame de la Queste pour célébrer les 20 ans de la commission extra-municipale Grimaud Europe. De nombreux membres historiques avaient fait le déplacement pour cet anniversaire. Pour célébrer ce moment, Alain BENEDETTO, le maire, a souhaité rendre un hommage à Eva Von Fisher Benzon, créatrice et responsable de Grimaud Europe jusqu'en 2020. Il lui a officiellement remis la médaille d'Or de la commune en remerciement de son travail et de son temps consacré aux autres. Il a également tenu à remercier Dominique Florin qui lui a succédé.



## L'épicerie du village déménage

L'épicerie du village qui était installée jusqu'à maintenant chemin du pré de foire à l'entrée du village a déménagé.

En partenariat avec la commune et le gérant du commerce, l'épicerie est maintenant située au cœur du village, place de l'église.

Ce déménagement permet une meilleure visibilité du commerce et également une meilleure accessibilité pour les personnes âgées. Cette épicerie a un rôle social important puisqu'elle est, pour beaucoup de résidents sans moyen de locomotion, le seul moyen de faire ses courses.



## Solidarité Ukraine

Le CCAS de Grimaud a organisé une collecte en faveur de l'Ukraine afin d'envoyer du matériel sur le terrain. La collecte s'est déroulée sur deux jours, le jeudi 3 et vendredi 4 mars de 9h à 17h30. Une mobilisation très importante de la population et des socioprofessionnels de la commune a été constatée. Les dons ont par la suite été acheminés sur le terrain grâce à la sécurité civile du Var. En parallèle, une collecte de fonds a également été organisée en mairie, en partenariat avec la section locale de la Croix-Rouge. Enfin, un concert en faveur de l'Ukraine s'est tenu à la salle Beausoleil grâce à la participation de très nombreux artistes locaux.

# Préserver le paysage Grimaudois : avancement de la révision du Règlement Local de Publicité

## Rappel de la procédure

Le Règlement Local de Publicité réglemente 3 typologies de dispositifs publicitaires : les préenseignes, les enseignes et la publicité.

Le RLP fixe, secteur par secteur, les possibilités d'affichage. Il vise à ajuster la réglementation nationale aux enjeux paysagers, touristiques et économiques de la commune. Il définit des règles permettant de protéger le patrimoine et le cadre de vie tout en maintenant pour les entreprises des possibilités de communiquer.

## La prochaine étape : le zonage et la réglementation

Une fois les orientations et les objectifs rédigés et validés, la démarche de traduction réglementaire doit permettre de délimiter des zones de publicité sur le territoire communal, en fonction des caractères et typologies de zone, notamment sur les secteurs à enjeux.

Pour chaque zone de publicité créée, des prescriptions réglementaires adaptées seront élaborées.

## Comment s'informer et s'exprimer

- > En consultant le dossier de concertation disponible à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.
- > Sur le site internet de Grimaud : <https://www.mairie-grimaud.fr/fr/mairie-grimaud-1279.php>
- > Lors d'une réunion publique de présentation du projet. La date sera communiquée sur le site internet de la commune ainsi que par voie de presse.

## Les enjeux et objectifs identifiés par secteur à l'issue du diagnostic

### *La préservation de l'image du village, de sa qualité architecturale et le renforcement de son attractivité*

#### Objectifs :

- Interdire l'affichage publicitaire.
- Améliorer la qualité de certaines enseignes en façade.
- Limiter le nombre d'enseignes en façade et leurs dimensions.
- Favoriser l'emploi de matériaux nobles et/ou de couleurs s'adaptant au caractère historique.

### *La valorisation paysagère des zones d'activités (Pôle économique du Grand Pont notamment) et l'amélioration de la visibilité des entreprises*

#### Objectifs :

- Accompagner de façon qualitative le développement de cette zone.
- Limiter les possibilités d'affichage publicitaire à des préenseignes de petits formats.
- Encadrer les formats, l'implantation et la qualité des enseignes scellées au sol et murales.
- Améliorer la lisibilité des acteurs économiques.
- Limiter voire interdire les enseignes sur clôtures non aveugles (grillages).

### *Valoriser les abords des routes départementales et notamment la D559 (route du littoral), principal axe de traversées communales*

#### Objectifs :

- Limiter les possibilités d'affichage publicitaire le long des entrées de ville principales.
- Encadrer le format des enseignes scellées au sol.
- Interdire les dispositifs de type oriflamme, peu qualitatifs.
- Veiller à la qualité des enseignes en façade, format et implantation.

### *Réduire l'empreinte visuelle de certaines enseignes sur le reste du territoire communal, notamment aux abords des axes de traversée communale*

#### Objectifs :

- Interdire l'affichage publicitaire au sein des quartiers résidentiels.
- Renforcer la signalétique d'information locale (S.I.L.).
- Encadrer les formats, l'implantation et la qualité des enseignes scellées au sol et murales.
- Favoriser l'emploi de matériaux nobles et/ou de couleurs s'adaptant au caractère historique.

### *La préservation et le développement d'une identité visuelle pour la Cité Lacustre de Port Grimaud, favorable à sa qualité architecturale et son attractivité.*

#### Objectifs :

- Interdire l'affichage publicitaire.
- Encadrer les formats d'enseignes en façades et sur auvents.
- Envisager l'emploi de matériaux s'adaptant à l'architecture et l'ambiance du lieu, proche de la mer.



# Collecte des sapins de Noël



Cette année la commune de Grimaud en partenariat avec la communauté de communes a organisé une opération de collecte et de broyage des sapins de Noël. Elle a rencontré un très grand succès. La collecte était organisée au boulodrome (en dessous du parking du cimetière) et en libre accès. Les arbres récoltés ont ensuite été broyés pour servir aux espaces verts de la commune.

## Nouvelle espèce invasive : la cochenille tortue du pin

Un nouveau ravageur des pins a été signalé en septembre 2021 sur la commune de Saint-Tropez : la cochenille tortue du pin, *Toumeyella parvicornis*. Il s'agit de la première détection en France de cet insecte qui cause depuis 2014 d'importants dégâts en Italie sur les pins parasols et les pins maritimes des villes de Naples et de Rome. Les colonies de cochenilles tortues du pin s'installent sur les aiguilles et les branches des arbres, sucent la sève et provoquent d'abord le rougissement des aiguilles puis une mortalité de branches de plus en plus grosses qui peut conduire à la mortalité de l'arbre. La propagation de cette cochenille se fait par le vent pendant la saison de végétation mais aussi par la plantation d'arbres contaminés.

Face à cette menace, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a publié le 16 mars 2022 un arrêté visant à éviter l'introduction et la propagation de cette cochenille. La commune de Grimaud est couverte par le périmètre de cet arrêté. **Si vous avez un doute sur la présence de cet insecte, vous pouvez contacter le service environnement 04 94 55 44 20.**



## Réserve naturelle dans la plaine



Une réserve naturelle a été créée dans la plaine de Grimaud pour préserver la laïche ponctuée et l'ophioglosse. Elle s'inscrit dans le cadre de la construction du transformateur électrique et de la préservation de l'environnement. Les laïches ponctuées ont été prélevées sur le site du transformateur, puis cultivées à Porquerolles pendant trois ans avant d'être réimplantées à Grimaud.

Ce projet va durer 25 ans et s'implante sur un terrain communal de 2,5 hectares. Le terrain servira également au pâturage dans le cadre d'une utilisation raisonnée des terres.

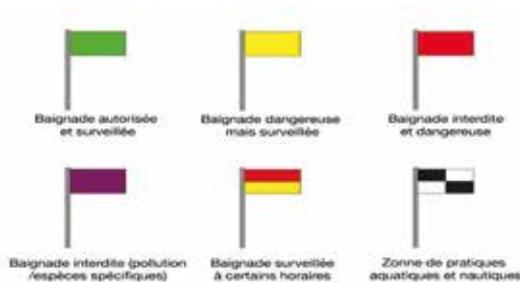
C'est la première convention au niveau national pour RTE dans le cadre des Obligations Réelles Environnementales.

## Aide technique aux propriétaires victimes des incendies

L'ASL Suberaie Varoise a la charge de la mise en œuvre de la restauration des terrains incendiés. Afin de lutter contre l'érosion des sols forestiers, des terrains privés ont été identifiés et sont éligibles à une réhabilitation prise en charge à 100% par le fond de dotation «ONF Agir pour la forêt».

Les propriétaires concernés ont été contactés par courrier. Face au faible taux de réponse, ils sont invités à prendre attache auprès de de l'association au 04 94 73 57 92. Le service environnement de la commune détient la liste des bénéficiaires potentiels.





## Une nouvelle signalétique de baignade pour le grand public

Le Ministère chargé des Sports a constaté une grande disparité dans la matérialisation des zones de baignade sur le territoire ainsi qu'un décalage de la réglementation nationale avec la norme internationale. Le drapeau vert (baignade autorisée et surveillée) ainsi que le drapeau rouge (baignade interdite et dangereuse) demeurent. Le drapeau orange est remplacé par un drapeau jaune (Baignade dangereuse mais surveillée).

**Trois nouveaux drapeaux font leur apparition :**

- Drapeau mauve (baignade interdite pour cause de pollution) ;
- Drapeau rouge et jaune (surveillée à certains horaires) ;
- Drapeau à damier noir et blanc (zone de pratiques aquatiques).

**Soyez attentifs à la signalisation et profitez pleinement des loisirs aquatiques.**



## Protection de la méditerranée et crème solaire : avoir les bons réflexes

Les crèmes solaires sont indispensables pour protéger notre peau des rayons UV, mais elles peuvent être extrêmement nocives pour l'écosystème marin. En moyenne, 25.000 tonnes de crèmes protectrices sont rejetées dans les fonds marins chaque été. S'il est indispensable de se protéger, il y a de bons réflexes à respecter qui permettent de protéger la méditerranée.

Par exemple, rien ne sert de mettre la crème solaire et de se jeter dans l'eau immédiatement. Toute la protection solaire partira à la mer. Il vaut mieux se protéger 15 minutes avant d'aller se baigner.

La logique est la même sur la plage. On se protège 15 minutes avant d'entrer en contact avec le sable (par exemple, si on va rester allongé sur le dos). Enfin, vous pouvez privilégier l'achat de crèmes qui sont moins nocives pour les écosystèmes (éviter les substances suivantes : L'éthylhexyl methoxycinnamate, le 4-méthylbenzylidène camphre (4-MBC), le benzophenone-3 (ou oxybenzone), l'homosalate, le butylparabe et l'octocrylène).

**Tous les gestes comptent pour protéger la nature.**



## Protection du littoral et de la posidonie

La commune reçoit chaque année en début de saison de nombreuses plaintes sur l'entretien des plages. La majorité des doléances visent la présence d'algues sur le littoral. Ce sont les feuilles des herbiers de posidonie. La présence massive de cette plante qui s'entasse est une démarche volontaire de la commune. En effet, les feuilles de posidonie permettent de préserver le littoral de l'érosion en conservant le sable sur les plages.

Il a été décidé de les retirer uniquement au cœur de la saison, lorsque la majorité des grands épisodes venteux sont passés. Dans la mer, la posidonie est également essentielle, car elle joue un rôle de purificateur d'eau, de piégeage du carbone et de nurserie pour les poissons.

**A l'échelle méditerranéenne, sa contribution dans l'équilibre de l'écosystème mondial est supérieure à celle de la forêt amazonienne.**

# Le port se modernise et préserve son identité



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune est devenue le nouveau gestionnaire du plan d'eau et du service portuaire.

Les lignes directrices des actions et travaux engagés sont simples : développer et préserver Port Grimaud.

Dès le début de l'année des travaux de rénovation de la capitainerie ont été entrepris pour remettre aux normes de sécurité le bâtiment. Ainsi l'atelier de réparation a été réinstallé en dehors du bâtiment administratif pour la sécurité et la tranquillité des usagers et du personnel.

Tout le bâtiment est donc consacré désormais à l'accueil des plaisanciers et aux services administratifs. L'aménagement paysager est en phase de finalisation pour une meilleure intégration des éléments extérieurs (plus de végétation que précédemment et dissimulation du conteneur industriel disposé par l'ancien délégataire).

Tout comme les travaux effectués depuis de nombreuses années sur la commune, il s'agit d'offrir aux visiteurs et à la population des installations de qualité tout en préservant l'identité des lieux.

Le lundi 14 mars 2022, M. Éric De Wispelaere, Sous-préfet de Draguignan s'est déplacé à Grimaud pour une réunion de travail. Alain BENEDETTO, le maire a pu faire un tour d'horizon des dossiers d'actualité de la commune.

Ils se sont ensuite rendus à Port Grimaud pour faire un point sur les projets d'avenir de la régie du Port et notamment les futurs investissements (rénovation capitainerie, désensablement, étude sur le reprofilage de la digue, etc.). Les services de l'Etat appuient la commune dans cette démarche d'unification et de gestion municipale du service portuaire.

La capitainerie s'est également dotée d'un outil

informatique puissant permettant de gérer les places des résidents et des escales.

Ce programme, une fois finalisé va permettre de renforcer la sécurité dans le port, en centralisant sur un seul logiciel, tous les navires présents sur le plan d'eau (contre trois auparavant).

Les ex-amodiataires voient également leurs droits préservés. Un contrat annuel leur est proposé pour 2022 et qui permet de faire une continuité juridique avant la signature d'un contrat de droit de garantie d'usage valable pour 35 ans. Ils gagnent donc en visibilité pour la gestion de leur bien. Seule la continuité des contrats entre 2021 et 2023 permettra d'accéder à cette possibilité.

Les contrats conclus précédemment ont été résiliés en même temps que les concessions. Les usagers qui ne signent pas le contrat 2022 engagent leur responsabilité personnelle en cas d'accident.

En créant un gestionnaire unique du Port, il était indispensable de créer une identité visuelle pour identifier l'interlocuteur et ne pas confondre l'activité portuaire de la gestion du chef-d'œuvre architectural voulu par François SPOERRY.

Ce nouveau logo a été sélectionné lors de la commission extra-municipale des affaires portuaires. Il a été pensé par une agence spécialisée et souhaite souligner le lien évident entre Port Grimaud et le village. Il reprend les éléments les plus graphiques du blason de la commune. Il est accompagné d'une phrase destination «vivre la Provence et la mer» qui rattache encore plus Port Grimaud à son territoire.



# Des capteurs de CO2 et des purificateurs d'air dans les écoles et au Pôle Enfance et Jeunesse

Nous savons que la COVID se transmet essentiellement par voie aérienne. C'est pour cela que la Commune s'est dotée de capteurs de CO2, permettant de savoir si l'air d'un espace clos est correctement renouvelé. Nos deux écoles et la crèche ont été équipées. Au total, 34 capteurs ont été mis en place dans les classes, les dortoirs, les salles d'activités et les réfectoires. En parallèle des capteurs de CO2, la Commune a souhaité recourir aux purificateurs d'air dans les réfectoires où déjeunent les enfants. Ces pièces ont été choisies car les enfants ne pouvaient pas porter de masques.



## Plan canicule

En période estivale, les épisodes de canicule sont particulièrement importants et nécessitent la mise en place d'une prévention par les services communaux. Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale de Grimaud se mobilise chaque année contre les risques liés aux fortes chaleurs. Si vous êtes un voisin, un proche, un membre de la famille, nous vous invitons à signaler toutes personnes isolées auprès du CCAS. En cas de déclenchement du Plan National Canicule, le CCAS tient à jour un registre destiné à vous contacter périodiquement. **Nous vous invitons à vous inscrire à ce registre auprès du CCAS – 697 Route Nationale – 83310 GRIMAUD, soit par téléphone au 04 94 55 66 80 ou encore par mail à ccas@mairie-grimaud.fr**

## Les services en mouvement

Afin d'optimiser l'espace disponible dans les bâtiments communaux, certains services ont physiquement déménagé ces dernières semaines. Le service Sécurité/ ERP et le service des marchés publics sont désormais situés dans le bâtiment sur la place de l'église. Le service environnement vient s'installer en mairie au 1<sup>er</sup> étage à proximité de l'actuel service urbanisme. Les services techniques, y compris le secrétariat sont désormais regroupés au centre technique municipal dans le parc d'activités.

**Tous les services restent joignables par téléphone avec le numéro du standard de la commune : 04.94.55.69.00.**



## C'est voté !

Parmi les 80 dossiers votés en séance ce semestre, on peut retenir :

- Vote des taux des taxes communales sans augmentation pour la 19<sup>e</sup> année consécutive.
- Aide financière pour les voyages de tous les enfants grimaudois partant en séjour scolaire.
- Aide financière exceptionnelle à la GRS pour la sélection aux épreuves nationales.
- Vote de 215.000 € d'aide aux associations grimaudoises et intervenantes sur la commune.
- Convention avec l'association Défense Animale Grimaudoise pour limiter la prolifération des animaux errants sur la commune.

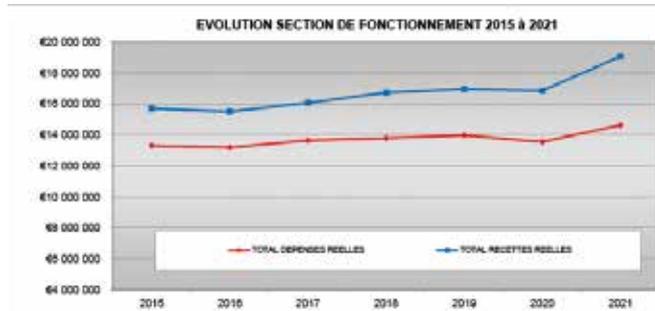
## Reprise de la navette estivale

Depuis le 15 juin la navette estivale a repris son service. Elle est gratuite et vous permet de vous déplacer des Hameaux de la Tourne et du Val de Gilly, jusqu'à Port Grimaud en passant par le village ! Elle est en service tous les jours de 9h à 19h45 et jusqu'au 15 septembre. Le service est organisé cette année par la communauté de communes.

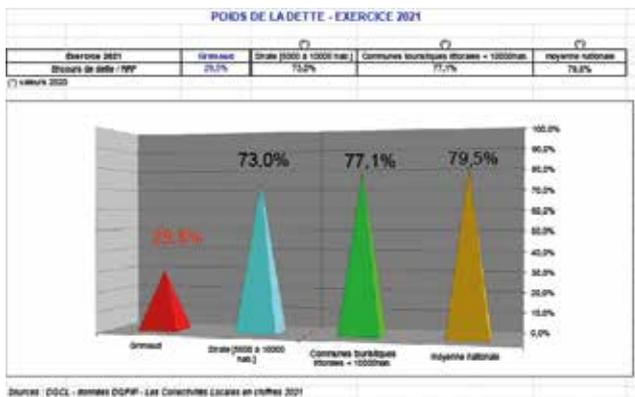
1	Port Grimaud I plage	9:00	10:30	12:00	14:45	16:10	17:35	19:00
2	Port Grimaud I poterne	9:01	10:31	12:01	14:46	16:11	17:36	19:01
3	Port Grimaud échangeur	9:02	10:32	12:02	14:47	16:12	17:37	19:02
4	Complexe des BIAQUIÈRES	9:05	10:35	12:05	14:50	16:15	17:40	19:05
5	Caucadis	9:10	10:40	12:10	14:55	16:20	17:45	19:10
6	La Rine	9:12	10:42	12:12	14:57	16:22	17:47	19:12
7	Coopérative vinicole	9:15	10:45	12:15	15:00	16:25	17:50	19:15
8	Village Mairie - Cabre d'Or	9:20	10:50	12:20	15:05	16:30	17:55	19:20
9	Castellane	9:22	10:52	12:22	15:07	16:32	17:57	19:22
10	Camping Charlemagne	9:25	10:55	12:25	15:10	16:35	18:00	19:25
11	Hameau de la Tourne	9:30	11:00	12:30	15:15	16:40	18:05	19:30
12	Hameau du Val de Gilly	9:45	11:15	12:45	15:30	17:00	18:30	19:45
10	Camping Charlemagne	9:50	11:20	12:50	15:35	17:05	18:35	
9	Castellane	9:55	11:25	12:55	15:40	17:10	18:40	
8	Village Mairie - Cabre d'Or	10:00	11:35	13:00	14:22	15:45	16:55	18:30
8	Office de Tourisme	10:02	11:37	13:02	14:24	15:47	16:57	18:32
7	Coopérative vinicole	10:05	11:40	13:05	14:27	15:50	17:00	18:35
6	La Rine	10:07	11:42	13:07	14:29	15:52	17:02	18:37
5	Caucadis	10:10	11:45	13:10	14:32	15:55	17:05	18:40
4	Complexe des BIAQUIÈRES	10:15	11:50	13:15	14:37	16:00	17:10	18:45
3	Port Grimaud échangeur	10:20	11:55	13:20	14:42	16:05	17:15	18:50
2	Port Grimaud I poterne	10:21	11:56	13:21	14:43	16:06	17:16	18:51
1	Port Grimaud I plage	10:22	11:57	13:22	14:44	16:07	17:17	18:52

# Les résultats budgétaires et financiers 2021 restent très solides

Entre 2015 et 2021, Les recettes réelles de fonctionnement restent plus dynamiques que les dépenses réelles de fonctionnement, permettant de consolider notre capacité d'épargne.



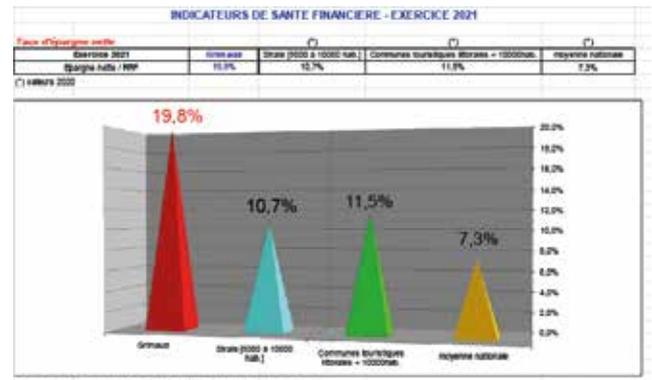
## INDICATEURS DE SANTÉ FINANCIÈRE – COMPARAISON AUX AUTRES COMMUNES



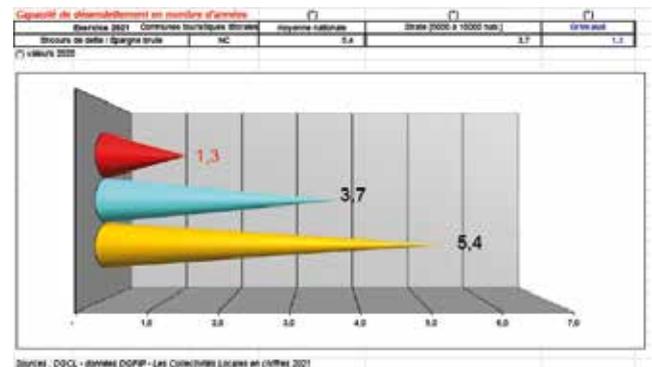
Le poids de la dette mesuré par le ratio «encours de dette / recettes réelles de fonctionnement» est à Grimaud de 29.5%. Ceci signifie que la dette contractée représente 29.5% de nos recettes réelles de fonctionnement alors que la valeur du ratio oscille entre 73% et 80% pour les strates de comparaison. En d'autres termes, le poids de la dette est à Grimaud 2.7 fois inférieur à la moyenne nationale. Le ratio observé est un indicateur de rigidité de la section



de fonctionnement. Plus le ratio est élevé, plus les marges de manœuvre de la collectivité sont restreintes. Ce niveau de rigidité est mesuré par le poids des charges de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement. Le ratio est de 44% à Grimaud alors que sa valeur oscille entre 52% et 58% dans les communes de comparaison, soit plus de 13 points d'écart avec la moyenne de la strate des communes de 5 000 à 10 000 hab.



Le taux d'épargne nette est un indicateur majeur de la santé financière d'une collectivité. Il mesure la capacité à épargner nos recettes de fonctionnement en vue d'autofinancer nos dépenses d'investissement. Plus le taux est élevé, plus la capacité d'épargne est importante. Il est couramment admis qu'un taux supérieur à 10% exprime une situation financière satisfaisante. Avec un ratio égal à 19.8%, la Commune de Grimaud est très nettement supérieure à ce «seuil plancher», traduisant son excellente santé financière. Les moyennes des strates de comparaison oscillent entre 10% et 11% environ, à l'exception de la moyenne nationale à peine supérieure à 7%.



Par ailleurs, la capacité de désendettement exprimée par le nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette si l'on y affecte l'intégralité de notre épargne, est de 1 an et 3 mois à Grimaud, alors qu'elle est de 3 ans et 7 mois en moyenne dans les Communes de 5 000 à 10 000 hab., avec une moyenne nationale (toutes communes confondues) de 5 ans et 4 mois.

La rigueur de gestion incontestable avec laquelle sont administrées les ressources de la Collectivité a permis de fortement consolider nos résultats budgétaires et financiers depuis l'arrêt de la période de mise à contribution des Collectivités à l'effort de redressement des finances de la nation (hors contrats de Cahors).

Mais le retour de l'inflation dans un contexte économique international fortement perturbé, associé aux risques attendus de la mise en place d'une nouvelle contribution des Collectivités au remboursement de la dette publique dite « sanitaire », pourraient avoir des effets très négatifs sur nos équilibres financiers, à brèves échéances.

La prudence s'impose !

# LES GRIMALDINES 2022

19<sup>e</sup> FESTIVAL DES MUSIQUES DU MONDE ET DES ARTS DE LA RUE DE GRIMAUD



MARDI  
19 JUILLET



ANGGUN



MARDI  
26 JUILLET



CŒUR DE PIRATE



MARDI  
2 AOÛT



ANDRÉ MANOUKIAN  
& LES BALKANES



MARDI  
9 AOÛT



SANTROFI

NAVETTES  
GRATUITES



Scannez le code pour  
connaître les horaires

> SPECTACLES DE RUE

Dès 19h | accès libre & gratuit

> CONCERT AU CHÂTEAU

À 22h



INFOS & BILLETTERIE : OFFICE DE TOURISME DE GRIMAUD

04 94 55 43 83 • [www.les-grimaldines.com](http://www.les-grimaldines.com) • [lesgrimaldines](https://www.facebook.com/lesgrimaldines) • [#lesgrimaldines](https://www.instagram.com/lesgrimaldines) • [#madeingrimaud](https://www.youtube.com/madeingrimaud)



RÉSERVEZ VOS BILLETS SUR [WWW.LES-GRIMALDINES.COM](http://WWW.LES-GRIMALDINES.COM)

Licence d'entrepreneur de spectacles OMTAC : 3-1073651

# Évènements 2022

Les dates, horaires et lieux des événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés.

Pour retrouver le programme définitif et les nouveaux éléments, consultez régulièrement le site internet de la mairie et de l'office de tourisme.

[www.mairie-grimaud.fr](http://www.mairie-grimaud.fr) – [www.grimaud-provence.fr](http://www.grimaud-provence.fr)

## Juillet

- **Jusqu'au 24/07** : **Partir en livre, «Amitiés»** - Médiathèque
- **Ven 01** : **Fête des terrasses** - Bars et restaurants de la commune
- **Ven 01** : **Soirée thématique du CRET** sur le thème du harcèlement et des addictions, Beausoleil
- **Mer 06** : **Hommage à Guy Giraud** - Grimaud
- **Mer 06 au Sam 09** : **2<sup>ème</sup> Festival Rires aux étoiles** - Place Neuve
- **Jeu 07 au Dim 10** : **Hubside Jumping - Summer Tour**, Jumping
- **Dim 10** : **Marché bio & zéro déchet** - Grimaud Village
- **Mer 13** : **Ciné au Château** (séance gratuite : Lalaland) - Château
- **Jeu 14** : **La Guinguette de Grimaud** - Place Neuve
- **Ven 15** : **Les Soirées Musicales de Grimaud** - concert anniversaire (20 ans) - Château
- **Dim 17** : **Déjeuner anniversaire de Mogoya So** - Parc de la Queste
- **Mar 19** : **Les Grimaldines (Anggun)** - Grimaud Village
- **Mar 19** : **Journée du rosé de Provence** - Place Neuve
- **Mar 26** : **Les Grimaldines (Cœur de Pirate)** - Grimaud Village

## Août

- **Mar 02** : **Les Grimaldines (Manoukian & les Balkanes)** - Grimaud Village
- **Mar 09** : **Les Grimaldines (Santrofi)** - Grimaud Village
- **Dim 14** : **Marché bio & zéro déchet** - Grimaud Village
- **Lun 15** : **Commémoration du débarquement en Provence** - Grimaud Village & Port Grimaud
- **Lun 15 au Mer 17** : **Fête du Village** - Grimaud Village, Port Grimaud, Parc de la Queste
- **Mer 24** : **Ciné au Château** (séance gratuite : The Greatest Showman) - Château
- **Ven 26 & Sam 27** : **Les Médiévales de Grimaud** - Grimaud Village
- **Mer 31** : **Ciné au Château** (séance gratuite : Moulin Rouge), Château

## Septembre

- **Sam 03** : **Fête des sports** - les Blaquières
- **Du Sam 03 au Mer 21** : **Salon des peintres** - Beausoleil
- **Mar 06** : **Conférence Grimaud Europe** - Beausoleil
- **Jeu 08 au Dim 11** : **Hubside Jumping - Fall Tour** - Jumping
- **Ven 09** : **Les Soirées Musicales de Grimaud** - Notre-Dame de la Queste
- **Sam 10** : **L'heure du conte** - Médiathèque
- **Dim 11** : **Marché bio & zéro déchet** - Grimaud Village
- **Dim 11** : **Rallyons-nous** - Parc de la Queste
- **Jeu 15 au Dim 18** : **Hubside Jumping - Fall Tour**, Jumping

- **Ven 16 au Dim 18** : **Dessine-moi une tomate** - Parc de la Queste
- **Sam 17 & Dim 18** : **Journées Européennes du Patrimoine**
- **Jeu 22 au Dim 25** : **Hubside Jumping - Fall Tour** - Jumping
- **Sam 24 au Dim 02/10** : **4<sup>ème</sup> Salon des Antiquaires** - Beausoleil
- **Dim 25** : **Fête de la Saint-Michel** - Grimaud Village

## Octobre

- **Mar 04** : **Conférence Grimaud Europe** - Beausoleil
- **Jeu 06 au Dim 09** : **Hubside Jumping - Fall Tour** - Jumping
- **Jusqu'au 15** : **Exposition de «grande envergure» avec Stefan SZCZESNY** - Grimaud village
- **Sam 08** : **L'heure du conte** - Médiathèque
- **Dim 09** : **Les dimanches de la scène** - Beausoleil
- **Dim 09** : **Marché bio & zéro déchet** - Grimaud Village
- **Jeu 13 au Dim 16** : **Hubside Jumping - Fall Tour** - Jumping
- **Ven 14** : **Escapade littéraire** - à définir
- **Sam 22 au Dim 30** : **3<sup>ème</sup> salon des santonniers** - Beausoleil
- **Dim 23** : **Les Soirées Musicales de Grimaud** - Notre-Dame de la Queste
- **Lun 31** : **Halloween** - Grimaud Village

## Novembre

- **Mar 08 (ou 1<sup>er</sup>)** : **Conférence Grimaud Europe** - Beausoleil
- **Ven 11** : **Commémoration de l'Armistice 1918** - Monument aux morts
- **Sam 12** : **L'heure du conte** - Médiathèque
- **Dim 13** : **Les dimanches de la scène** - Beausoleil
- **Dim 13** : **Marché bio & zéro déchet**, - Grimaud Village
- **Ven 18** : **Escapade littéraire** - à définir
- **Sam 19** : **Loto du FC Grimaud** - Complexe sportif des Blaquières

## Décembre

- **Ven 02** : **Fête des lumières** - Grimaud Village
- **Dim 04** : **Téléthon** - Grimaud Village
- **Dim 04** : **Bourse aux jouets** - Grimaud Village
- **Dim 04** : **Spectacle «Le banc des menteurs»** - Beausoleil
- **Mar 06** : **Soirée de l'avent Grimaud Europe** - Beausoleil
- **Sam 10** : **L'heure du conte** - Médiathèque
- **Dim 11** : **Les dimanches de la scène** - Beausoleil
- **Dim 11** : **Marché bio & zéro déchet** - Grimaud Village
- **Mar 13** : **L'heure du conte** - Beausoleil
- **Ven 23** : **Festivités de Noël** - Grimaud Village
- **Sam 24** : **Réveillon de Noël** - Eglise Saint-Michel



Noël au Moulin 2021



Truffe en fête



Escapade littéraire avec René Fregni





*Chasse au œufs 2022*



*Foire de la laine*



*Retransmission jeux paralympiques*



*Hubsid Jumping de Grimaud*



*Hommage aux victimes du terrorisme*





Du 27 mai et au 15 octobre 2022, la commune de Grimaud invite l'artiste de renommée internationale, **STEFAN SZCZESNY**, à mettre en scène un parcours artistique de plus d'une centaine d'œuvres qui vont se déployer dans et hors de la cité. On pourra découvrir au détour des rues mais aussi sur les places publiques, sur les murs de certains bâtiments patrimoniaux ainsi qu'au sein de la Maison des Arcades et du Studio Paon une grande sélection d'œuvres sur des supports multiples : des sculptures monumentales, des peintures, des œuvres sur papier, des céramiques, des objets en verre. Les Pépinières Pierre Basset, l'Atelier Peter Thumm ainsi que le Studio Paon ainsi que la Cosmo Art & Science Foundation et le Fonds de dotation Szczesny Art Foundation sont partenaires de la manifestation.

Durant ces six mois, l'art investit l'espace public de la ville et ses alentours, offrant un nouveau regard sur le territoire.

Ouvert tous les jours et gratuit, Grimaud offre à ses habitants et aux touristes une expérience artistique et unique où l'art se vit au quotidien à chaque coin de rue.



# Echange culturel avec Durbuy en Belgique

Un échange culturel amical et fructueux s'est mis en place autour du symposium de Durbuy en Belgique. Le sculpteur Marpa a fait le déplacement pour représenter la commune de Grimaud. Monsieur Le Bourgmestre, Philippe Bontemps s'est vu remettre le livre consacré à Grimaud, et a pu découvrir la dédicace que Monsieur le Maire, Alain BENEDETTO lui a dédiée.

Ce premier échange marque la volonté réciproque de tisser des liens amicaux entre les deux communes européennes au patrimoine ancestral et à la destinée touristique similaire.



## Exposition Grimaud Autrefois

Le musée du patrimoine vous propose une exposition gratuite jusqu'au 31 octobre intitulée «Grimaud autrefois». Une sélection des plus belles photos du fonds archivistique communal représentant le Village d'autrefois est proposée au public.

Le vernissage s'est déroulé le samedi 28 mai en présence des élus, de la population et de nombreux acteurs des maintenances des traditions provençales. Le musée fête cette année ses 40 ans, pour l'occasion, il a été reconfiguré afin de permettre aux visiteurs et aux résidents de redécouvrir le patrimoine Grimaudois. Il est ouvert du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 16h à 19h.

Informations : 04.94.55.57.37.

## Concert de Jazz à Notre Dame de la Queste

Vendredi 10 juin, les Grimaudois avaient rendez-vous avec le Jazz version «New Orleans». Le succès a été au rendez-vous avec plus de 250 personnes qui ont pu profiter du talent du groupe Bâton Rouge. Dans le cadre idyllique de la Queste, les musiciens ont enchanté le public pendant deux sessions de 45 minutes suivies d'un très long rappel, accordé à la faveur de l'acclamation du public. Le concert a été organisé par le service Culture de la commune en partenariat avec l'office de tourisme de Grimaud. Pour donner suite à ce succès d'autres concerts sont à l'étude.



## Le salon du Livre jeunesse

Une 10<sup>ème</sup> édition qui a permis de voyager durant 3 jours autour de la littérature jeunesse. Plus de 1300 élèves ont pu rencontrer un des 15 auteurs ou illustrateurs invités sur le salon lors de la journée scolaire vendredi. Parmi eux, Luc Ferry en conférence pour les collégiens, Fabrizio Petrossi, le dessinateur officiel de Disney en conférence dessinée, Eléonore Thuillier, l'illustratrice de Loup avec la présence de la mascotte.

Diverses animations gratuites étaient proposées sur le thème du Voyage telles que le conte musical du célèbre conteur et musicien Souleymane Mbodj,

ancien musicien de Nina Simone. Un public aussi au rdv lors de la remise des prix des lecteurs, le concours de Poésie avec 105 poèmes reçus et 173 Dessins !



# Et pourquoi choisir ?

## Le Conservatoire Intercommunal vous propose un programme varié !

### LES NOUVEAUTES

Dans le cadre de son nouveau projet d'établissement, le Conservatoire amplifie son rayonnement sur le territoire de la Communauté de communes avec notamment l'ouverture de cours sur les communes de Cavalaire-sur-Mer et La Croix Valmer. Le déploiement de l'enseignement du Conservatoire pour certaines disciplines sera effectif sur ces deux communes pour cette rentrée scolaire (se renseigner auprès des secrétariats).

### À SAVOIR

Afin de permettre l'accessibilité de l'enseignement artistique aux enfants en situation de handicap, le Conservatoire met en place à partir de cette rentrée un dispositif en musique et en danse. Cet enseignement sera dispensé par certains enseignants ayant reçu une formation spécifique.

Ainsi, le Conservatoire Intercommunal de musique et de danse Rostropovitch Landowski, propose un enseignement musical et chorégraphique pour enfants et adultes, assuré par des professeurs diplômés d'état, offrant près d'une trentaine de disciplines (piano, guitare, violon, clarinette, trompette, chant, danse classique, contemporaine, jazz et bien plus encore...).



L'enseignement dispensé (principalement à Cogolin et à Sainte-Maxime, mais certains cours peuvent être proposés sur d'autres communes : Saint-Tropez, Grimaud, Ramatuelle... et cette année à Cavalaire et à La Croix Valmer) se compose de plusieurs cours par semaine, en fonction de la discipline, du Cursus, de l'âge de l'élève et de son niveau instrumental ou chorégraphique.

En complément de la formation, le Conservatoire organise tout au long de l'année des stages, master class, répétitions, rencontres, spectacles.

### RÉINSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2022-2023

Les réinscriptions (anciens élèves) auront lieu :  
- Du 7 juin au 7 juillet : uniquement en ligne grâce à votre accès à la plateforme Imuse.

Les inscriptions (nouveaux élèves) auront lieu :  
- Du 1<sup>er</sup> août au 31 septembre : en ligne.  
- Du 24 août au 7 septembre : aux secrétariats selon les horaires d'ouverture (Cogolin au 44 rue Marceau et Sainte-Maxime au 2 passage Pagnol).

## Rejoignez-nous ! Venez nombreux !



## Conservatoire Rostropovitch Landowski

**Cogolin** : 04 98 12 29 74 / **Sainte-Maxime** : 04 94 43 95 90

**E-mail** : [conservatoire@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:conservatoire@cc-golfedesainttropez.fr)

**Facebook** : Conservatoire Rostropovitch Landowski

**Site Web** : [www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr](http://www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr)



Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez  
2 rue Blaise-Pascal 83310 COGOLIN - Téléphone : 04 94 55 70 30  
Email : [contact@cc-golfedesainttropez.fr](mailto:contact@cc-golfedesainttropez.fr)  
[www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)

# De nouvelles installations sportives

La Commune vient d'installer de nouvelles aires de jeux et sportives.



Installation d'une aire de jeux au complexe des Blaquières : Une balançoire enfants et bébés ainsi qu'une araignée pour les plus grands ont été placées derrière le mur de tennis.



Installation d'une aire de jeux à l'école maternelle des Migraniers offrant plus de possibilités d'apprentissages multiples pour nos maternelles.



Installation de modules sportifs supplémentaires au Château : un rameur et une barre de traction ont été installés au château afin de compléter les deux modules déjà installés en 2021.



## Les gymnastes grimaudoises qualifiées pour les Championnats de France

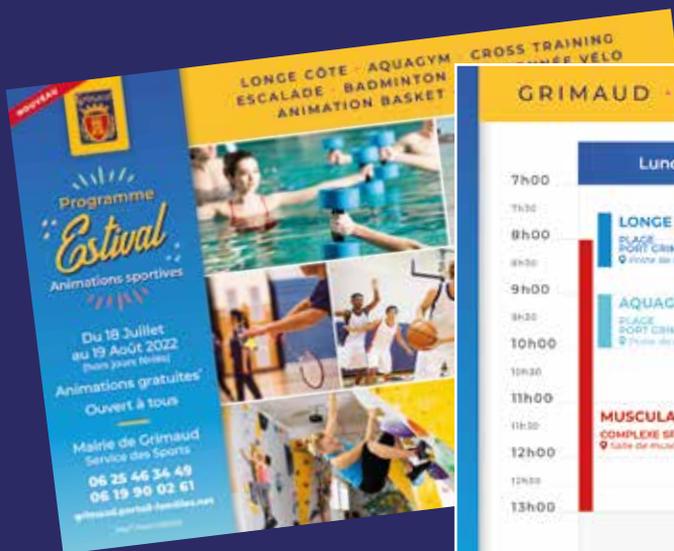
Les équipes des moins de 15 ans, des moins de 17 ans et des plus de 18 ans sont qualifiées pour les championnats de France qui vont se dérouler du 10 au 12 juin à Chambéry.

**Bonne chance à nos championnes.**

## UN PROGRAMME D'ACTIVITES SPORTIVES POUR TOUS CET ETE

Le service des sports propose pour la 1<sup>ère</sup> fois aux adultes des cours d'aquagym et des balades en mer dites «longe côte» cet été. *Rendez-vous à la plage de Port Grimaud.*

Les amateurs enfants et adultes d'animations sportives pourront pratiquer de l'escalade sur notre nouveau mur, du badminton, du basket ou encore du cross training. Des randonnées vélos en famille sont programmées également. Ces activités de dérouleront au complexe sportif des Blaquières.



GRIMAUD - PROGRAMME ESTIVAL SUR 5 SEMAINES - ÉTÉ 2022					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00					
7h30					
8h00	<b>LONGE CÔTE</b> PLACE PORT GRIMAUD Pointe de secours		<b>LONGE CÔTE</b> PLACE PORT GRIMAUD Pointe de secours		<b>LONGE CÔTE</b> PLACE PORT GRIMAUD Pointe de secours
8h30		<b>CROSS TRAINING</b> COMPLEXE SPORTIF Aire de cross training (à côté du court de Tennis) À partir de 16 ans		<b>CROSS TRAINING</b> COMPLEXE SPORTIF Aire de cross training (à côté du court de Tennis) À partir de 16 ans	
9h00	<b>AQUAGYM</b> PLACE PORT GRIMAUD Pointe de secours		<b>AQUAGYM</b> PLACE PORT GRIMAUD Pointe de secours		<b>AQUAGYM</b> PLACE PORT GRIMAUD Pointe de secours
9h30					
10h00		<b>RANDONNÉE VÉLO</b> COMPLEXE SPORTIF Dijon À partir de 6 ans		<b>RANDONNÉE VÉLO</b> COMPLEXE SPORTIF Dijon À partir de 6 ans	
10h30					
11h00					
11h30	<b>MUSCULATION</b> COMPLEXE SPORTIF Salle de musculation		<b>MUSCULATION</b> COMPLEXE SPORTIF Salle de musculation		<b>MUSCULATION</b> COMPLEXE SPORTIF Salle de musculation
12h00					
12h30					
13h00					
17h00					
17h30		<b>MUSCULATION</b> COMPLEXE SPORTIF Salle de musculation		<b>MUSCULATION</b> COMPLEXE SPORTIF Salle de musculation	
18h00					
18h30	<b>ESCALADE</b> COMPLEXE SPORTIF Carnot - Enfants à partir de 6 ans et Adultes		<b>ANIMATION BASKET</b> COMPLEXE SPORTIF Carnot	<b>ESCALADE</b> COMPLEXE SPORTIF Carnot - Enfants à partir de 6 ans et Adultes	
19h00	<b>BADMINTON</b> COMPLEXE SPORTIF Carnot - Enfants à partir de 6 ans et Adultes			<b>BADMINTON</b> COMPLEXE SPORTIF Carnot - Enfants à partir de 6 ans et Adultes	
19h30					
20h00					

# Repas bio pour les aînés

Depuis le lundi 28 février 2022, les aînés ayant souscrit au portage de repas à domicile, bénéficient de repas bio.

A l'initiative du Maire, Alain BENEDETTO et de la 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux affaires sociales, Martine LAURE, c'est désormais la cantine des écoles de Grimaud qui prépare les repas pour les aînés. Forts d'une expérience de plusieurs années auprès des enfants pour la nourriture bio, c'est désormais toute une nouvelle tranche d'âge qui va bénéficier de la politique écologique de la commune. Pour rappel, les petits grimaudois bénéficient d'une nourriture 100% bio y compris le gouter. Pour ce premier jour, c'est fond d'artichaut vinaigrette, filet de cabillaud et mélange de céréales avec fromage et fruit !

Ce soir, c'est velouté de carottes, galette de légumes et brocolis gratinés avec un éclair au chocolat. Tout le plan alimentaire est préparé par une diététicienne et est adapté au public cible.



## Mardi Sénior

L'opération «Mardi sénior» a proposé une activité sportive aux personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur la commune, tous les mardis. Les activités sont organisées par le service des sports qui anime des activités variées en fonction de la saison : randonnée, pétanque, tir à l'arc, etc. Pour la première fois, nos aînés ont également pu pratiquer le longe côte grâce à une nouvelle formation des agents de la commune. Les mardis séniors feront leur retour en septembre (inscription gratuite et informations auprès des services des sports).



## Déplacement à Menton

Afin de recréer du lien social entre les Grimaudois, Dominique FLORIN, conseillère municipale en charge de la commission extra-municipale Grimaud Europe a proposé un déplacement pendant la fête du citron à Menton. Les participants ont pu profiter d'une visite guidée de très haute qualité avant de voir les décorations en agrume. Les participants ont tenu à remercier le Maire, Alain BENEDETTO pour avoir accepté de mettre à disposition un bus et rendre possible cette journée.



## Cadeaux à la maison de retraite

Les résidents de la maison de retraite de Grimaud ont tenu à remercier le maire pour les cadeaux qui ont été offerts à la structure en fin d'année dernière.

Suite à une lettre de remerciements, Martine Laure, 1<sup>er</sup> adjoint, est allée à leur rencontre pour qu'ils lui fassent démonstration des cadeaux. D'abord un écran géant pour projeter des films et des conférences. Cet écran a servi très récemment pour une rencontre en direct avec l'écrivain René Freigni, dans le cadre des escapades littéraires de Grimaud. Sur la terrasse un parasol très grand format a été installé pour protéger nos aînés du soleil. Cela permet, par temps de grand soleil, de recevoir plus de résidents lors des ateliers extérieurs, car ce parasol vient compléter un dispositif de store existant. Actuellement, 36 pensionnaires sont présents dans la structure, entourés de 26 agents. C'est très spontanément, qu'ils ont livré le témoignage de leur bien-être, de la qualité de la nourriture et de la gentillesse du personnel. Ils apprécient également, l'action menée par la bibliothèque municipale qui intervient une fois par mois pour présenter des livres aux résidents.

# Nettoyage de la plaine par les jeunes



Les enfants du centre de loisirs (du CE1 au CM2) ont participé à une opération de nettoyage.

Dans la nouvelle réserve écologique située dans la plaine, les enfants ont eu une présentation et une sensibilisation des enjeux écologiques par Mélanie Larrede, agent de l'ONF.

Par la suite, nos jeunes grimaudois ont parcouru avec dynamisme les lieux pour faire place nette !

A l'initiative du Maire, Alain BENEDETTO et sous la surveillance de Viviane Berthelot, adjoint à l'environnement, l'opération s'est déroulée sur une matinée entière et a fait le bonheur des enfants et de la nature !

# Championnat de lecture

Le maire et les élus du Conseil municipal tiennent à féliciter Jade, écolière grimaudoise, qui a représenté la commune lors du championnat régional de lecture, à Aix-en-Provence. Elle a fait une magnifique performance d'éloquence. Elle avait, en amont, remporté la finale départementale à Fréjus.

Le maire et les élus félicitent également Coralie qui avait aussi représenté la commune lors de la finale départementale à Fréjus. Félicitations à toutes les deux pour leur travail et aux agents de notre médiathèque qui font préparer le concours chaque année avec passion et sérieux.



# Sport pour tous

La journée sport partagé organisée par l'Inspection académique et l'UNSS (Union du Sport Scolaire) s'est déroulée avec succès aux Blaquières après deux années d'absence pour cause de pandémie. Une centaine d'élèves des écoles élémentaires de Cogolin, Grimaud et La Croix Valmer ainsi que du Collège Gérard Philippe de Cogolin ont pu vivre un véritable moment de partage, de coopération, de découverte de l'autre grâce à la mise en place d'activités sportives inclusives.



# Terre de jeux : La commune s'implique dans les JO avec les écoles



La Commune et l'école des Migraniers participent actuellement à une labellisation «Génération 2024» dans le cadre des JO de 2024. Dans ce cadre-là, l'école a organisé le mardi 23 mai en partenariat avec l'association ELA le «marathon des migraniers».

Chaque classe a tenté de courir un marathon sur le stade de football en additionnant les distances parcourues de chacun. Notre champion paralympique, Arthur Bauchet est le parrain de cette action sportive. En parallèle, le service des sports organise des animations sportives sous forme d'ateliers autour des jeux paralympiques.

### Heureux

Nous avons un plaisir inégalable à vivre sur la commune.

C'est avec joie que nous veillons à proposer une programmation culturelle variée et de qualité. Nous sommes attachés à ce que chaque Grimaudois puisse trouver, à côté des services publics performants, des événements ou des activités qui correspondent à leurs attentes.

Nous travaillons ou résidons dans le village, à la Tourre, à Beauvallon ou à Port Grimaud. Nous sommes extrêmement attentifs à la diversité qui compose la commune et particulièrement à sa préservation.

Nous défendons Grimaud avec une ligne directrice majeure impulsée par notre Maire, Alain BENEDETTO : «Pour que Grimaud reste Grimaud».

Si nous sommes très heureux et fiers d'être Grimaudois dans la vie quotidienne, le déferlement de haine qui se déverse, souvent à visage caché, sur les réseaux sociaux nous indigne.

La nouvelle gestion du port, qui résulte plus d'une nécessité que d'une décision politique, a fait

libérer un torrent de haine et de malhonnêteté. On peut lire des insultes envers les sociaux professionnels, du mépris envers les artistes locaux et même des relents de séparatisme, visant à diffuser l'idée qu'un Port Grimaudois n'est pas un Grimaudois et inversement.

Grimaud est une commune qui fait rêver bien en dehors de nos frontières nationales car elle a des atouts exceptionnels, la mer, la campagne, un patrimoine ancien etc.

Tous les quartiers sont complémentaires. Nous dénonçons avec force ceux qui cherchent à nuire à notre image, car c'est faire insulte à nos ancêtres et affaiblir l'avenir.

En sortant du prisme politicien, c'est en regardant la population que la beauté et l'unicité de la commune sautent aux yeux.

Nos enfants fréquentent les écoles dans une entente parfaite, nos aînés participent aux activités sportives municipales dans la plus grande concorde.

Nos traditions grimaudoises (Saint Michel, fête de la laine, procession du 15 août, etc.)

rassemblent les habitants avec une effusion de joie évidente. Grimaud Europe, qui est essentiellement basée sur la culture et le partage est probablement le plus beau miroir de l'unité de notre commune.

En dehors des réseaux sociaux rien ne nous sépare.

Nous restons attachés à vous servir, dans tous les domaines municipaux ou simplement dans les relations humaines.

Notre équipe est attachée à la qualité, à la tradition, et nous sommes très loin du «bling-bling».

A ceux qui ont des intérêts particuliers à défendre, ou qui sont en manque d'arguments pour nous attaquer sur notre bilan, nous leur laissons le soin de diviser.

Nous le savons, et le monde entier vient nous le dire toute l'année «vous avez de la chance de vivre à Grimaud».

Les membres de service  
Grimaud

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Dans la revue municipale du trimestre dernier, notre bulletin a fait l'objet, dans cette même revue, d'une attaque en règle contre nos paroles qui ont été raillées, ridiculisées.

Du jamais vu.

De même lorsque nous avons été sollicités par Var Matin, comme l'ensemble des maires et des oppositions du Golfe, nos propos ont été sujets à caution. La ligne éditoriale de Var Matin était pourtant très claire et semblable pour tous. Il n'en résultait pas moins - et là encore nous sommes la seule opposition qui en a eu le triste privilège - qu'on nous fit le mauvais procès de n'avoir pas répondu à des questions que l'on ne nous avait nullement posées.

Voilà toute la considération que l'on nous témoigne aux élus de l'opposition.

Nous sommes bien loin de l'esprit des Lumières où Voltaire proclamait haut et fort «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire».

Il est donc fort probable que nos propos seront, tournés en dérision, moqués.

C'est bien le signe que nous gênons.

Ce que nous aborderons ici est en effet très gênant : il est question d'un prêt qui ne dit pas son nom. Lors du conseil municipal de Mai, on nous a parlé de «l'ouverture d'une ligne de trésorerie» de 400 000 €. Bien jolie sémantique en vérité. Il a fallu beaucoup insister, pour qu'aux forceps, on finisse par reconnaître qu'il s'agissait bien d'un «prêt». Le fait que le taux soit «intéressant» ne le rend pas pour autant gratuit, ou rassurant.

Le débat d'orientation budgétaire a montré un autre «prêt» de 2 500 000 € cette fois-ci.

Celui-ci intervient dans le cadre d'un chantier pour la performance énergétique et est souscrit pour compenser une opération foncière n'ayant pas été réalisée fin 2021, mais le prêt lui, a été déjà souscrit et encaissé.

Pour que la pilule soit moins amère, on nous affirme la bonne gestion municipale, en nous présentant des tableaux et des moyennes, sans présenter un vrai classement de notre commune, qui s'avérerait peut-être moins élogieux, car cette nouvelle transaction financière ramène tout de même la commune à

son taux d'endettement de 2013 à plus de 5 millions d'€.

Soit, les différents graphiques présentés ne cessent de nous dire que Grimaud est une commune riche, économe et bonne gestionnaire, nulle inquiétude à avoir alors ???

Peut-être que si ! car l'opération foncière citée plus haut doit se réaliser à hauteur de plus de 2 800 000 €, de quoi rembourser presque entièrement ces deux prêts. Mais, aucun remboursement anticipé n'est envisagé.

Pourquoi ??

L'explication se trouve peut-être dans un budget du port communal de Port Grimaud présenté en équilibre, mais incluant des amodiations hypothétiques de 1 771 000 €, puisque faisant aujourd'hui l'objet de multiples recours en justice et de l'ouverture d'une information par le Procureur de la République...

A suivre...

L'été sera chaud... prenez soin de vous.

Yvette Roux, Virginie Serra Sieffert, Juliette Grima, Hubert Monnier

# Un chargeur universel bientôt dans l'Union Européenne



La Commission se félicite de la rapidité avec laquelle un accord politique provisoire a été trouvé entre le Parlement européen et les États membres de l'Union sur la proposition de la Commission relative à une solution de recharge universelle adoptée en septembre 2021. À partir de 2024, tous les téléphones mobiles, tablettes, appareils photos numériques, consoles de jeux vidéo portables, casques d'écoute, casques-micro, hauts-parleurs portables, liseuses, claviers, souris, systèmes de navigation portables et écouteurs intra-auriculaires neufs devront être équipés d'un port de recharge USB Type-C. Cette échéance est portée à 2026 pour les ordinateurs portables.

Tirant parti du pouvoir du marché unique, ces règles nouvelles, attendues de longue date, seront source autant d'une réduction de la consommation des ressources et des émissions de CO<sub>2</sub> que d'innovation technologique.

La vice-présidente exécutive pour une Europe adaptée à l'ère du numérique, Margrethe Vestager, a déclaré à ce propos: *«Finie l'accumulation de chargeurs différents dans nos tiroirs. Un chargeur universel présente un véritable avantage pour nous, les consommateurs, et il sera aussi bénéfique pour notre environnement. Nous nous félicitons donc de l'accord intervenu aujourd'hui sur le chargeur commun à la suite de la conclusion rapide des négociations entre les colégislateurs.»*

Le commissaire chargé du marché intérieur, Thierry Breton, a indiqué pour sa part: *«Un chargeur universel, c'est le bon sens même vu les nombreux appareils électroniques dont nous nous servons au quotidien. Grâce à notre engagement politique fort, nous sommes parvenus à un accord en moins de neuf mois. Les consommateurs européens pourront utiliser un seul et même chargeur pour l'ensemble de leurs appareils électroniques portables. Il s'agit d'une mesure importante pour améliorer la commodité et réduire les déchets. L'accord conclu ce matin permettra aux consommateurs d'économiser quelque 250 millions d'euros chaque année, et à de nouvelles technologies telles que la recharge sans fil d'émerger et de mûrir sans laisser l'innovation devenir source de fragmentation du marché et de désagrément pour les consommateurs.»*

**L'accord trouvé aujourd'hui par les colégislateurs confirme la proposition de la Commission et va même plus loin :**

- **les technologies liées au port de charge et à la recharge rapide seront harmonisées** : premièrement, le port USB Type-C sera le port commun. Cela permettra aux consommateurs de charger leurs appareils avec le même chargeur USB Type-C, quelle que soit la marque de l'appareil. Dans le même temps, harmoniser les technologies liées à la recharge rapide permettra d'éviter que différents producteurs limitent la vitesse de recharge de manière injustifiée et contribuera à faire en sorte que la vitesse de recharge soit la même quel que soit le chargeur compatible utilisé avec un appareil. Ces règles s'appliqueront désormais aux appareils électroniques évoqués plus haut. D'autres dispositifs pourront s'y ajouter à l'avenir en fonction d'une évaluation régulière du marché par la Commission.
- **la vente du chargeur et celle du dispositif électronique seront dissociées** : les consommateurs pourront acheter un nouvel appareil électronique sans devoir aussi acheter un nouveau chargeur, ce qui limitera l'achat de chargeurs indésirables ou le nombre de chargeurs laissés inutilisés. Les résultats de cette mesure et son éventuelle extension aux câbles feront l'objet d'une évaluation en cours de mise en œuvre.
- **les consommateurs seront mieux informés** : les producteurs devront fournir des informations pertinentes sur les performances en matière de charge, y compris des informations sur la puissance requise par le dispositif et sur l'éventuelle prise en charge par ce dernier de la recharge rapide.

Les consommateurs pourront ainsi plus facilement voir si leurs chargeurs existants satisfont aux exigences de leur nouvel appareil ou sélectionner un chargeur compatible.

• **la voie est ouverte pour des solutions de recharge sans fil harmonisées** : devant l'évolution rapide des technologies, et afin de limiter une éventuelle fragmentation future du marché, la Commission évaluera les différentes technologies disponibles en vue d'une éventuelle harmonisation et demandera aux organisations européennes de normalisation de traduire la solution appropriée en une norme harmonisée.

L'accord intervenu aujourd'hui garantit également la mise en œuvre sans délai des solutions de chargeur universel, en particulier dès lors que les solutions technologiques sont déjà largement disponibles et que les acteurs du secteur ont déjà disposé d'un délai considérable pour s'adapter. Une période transitoire de 24 mois à compter de l'adoption officielle est donc établie pour faire du chargeur universel une réalité pour tous, pour toutes les catégories de produits relevant du champ d'application de la mesure, à l'exception des ordinateurs portables qui bénéficieront d'un délai de 40 mois.

## Contexte

En 2020, environ 420 millions de téléphones mobiles et d'autres appareils électroniques portables ont été vendus dans l'Union. Toutefois, en raison de l'incompatibilité des chargeurs sur le marché, plus d'un tiers des consommateurs déclarent avoir rencontré des problèmes, alors qu'ils dépensent environ 2,4 milliards d'euros par an pour des chargeurs autonomes supplémentaires. Dans le même temps, les chargeurs éliminés ou inutilisés représentent environ 11 000 tonnes de déchets électroniques par an.

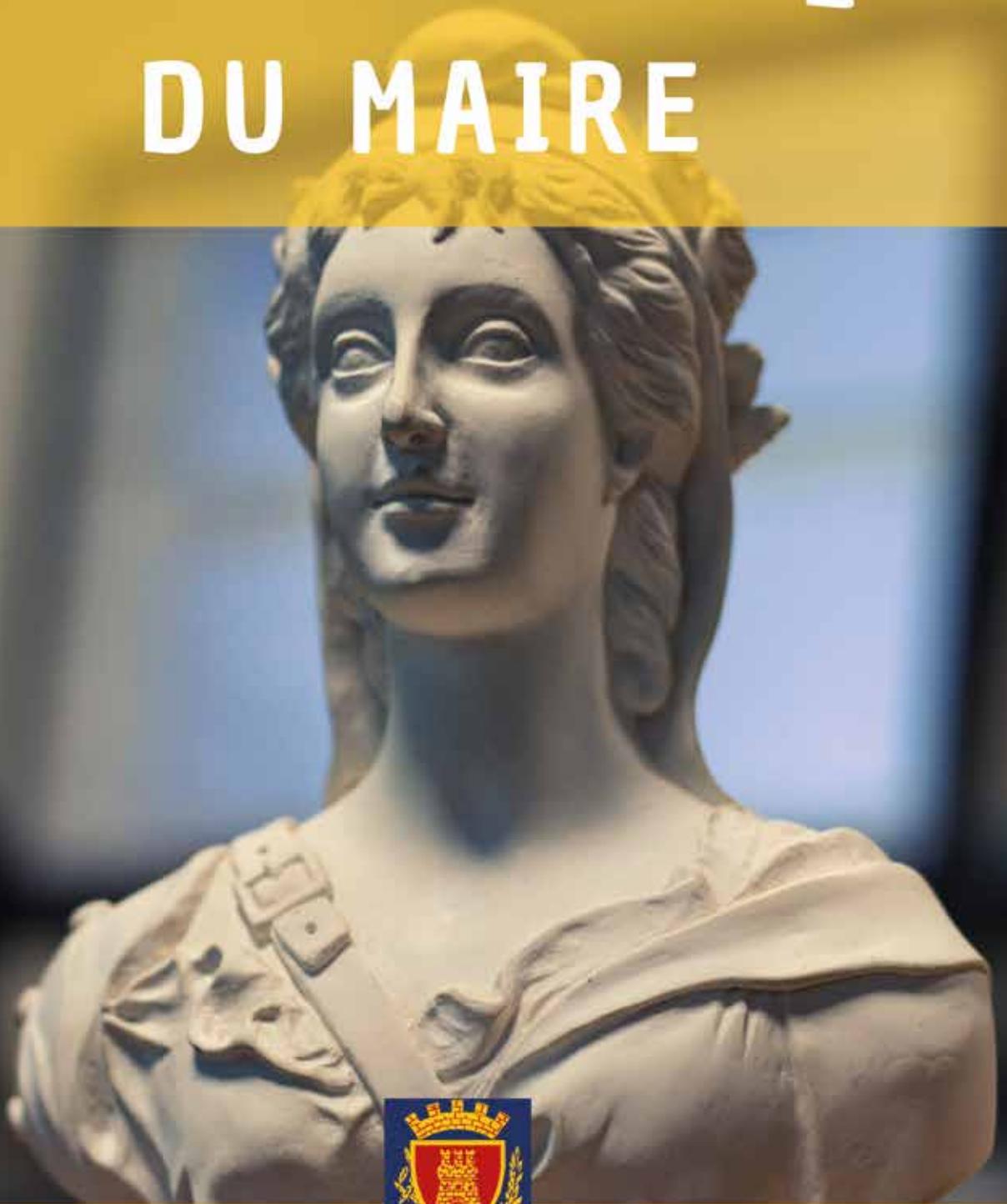
La Commission promeut la mise en place d'un chargeur universel pour téléphones mobiles et dispositifs électroniques similaires depuis 2009. Si des années de collaboration avec le secteur dans le cadre d'une démarche volontaire ont permis de réduire le nombre de chargeurs de téléphones mobiles différents de 30 à 3 au cours de la dernière décennie, cela n'a pas suffi pour atteindre une harmonisation complète.

Jusqu'à présent, aucune base juridique ne permettait d'encadrer la pratique de la dissociation ou non de la vente des chargeurs. Devant les avantages considérables pour l'environnement qu'elle représente, il importe de compléter l'harmonisation du réceptacle de charge.

En outre, l'harmonisation du protocole de charge permet de faire en sorte que les deux dispositions garantissent une totale interopérabilité et procurent les plus larges avantages aux consommateurs et à l'environnement.

Ces avantages seront renforcés par l'élargissement de la liste des catégories de produits soumis à cette législation. En ce qui concerne la recharge sans fil, la Commission surveillera l'évolution des technologies et la dynamique du marché en vue de procéder à une éventuelle harmonisation à l'avenir.

# RÉUNION PUBLIQUE DU MAIRE



**JEUDI 25 AOÛT 2022 À 18H30**

**Parc de Notre-Dame de la Queste**

**La réunion sera suivie du verre de l'amitié**

*En cas de mauvais temps - réunion à la salle Arthur BAUCHET, complexe des  
Blaquières*